

Le carnet de FS

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **74 (1986)**

Heft [1]

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-277799>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE CARNET DE FS

♀ A QUOI SERVENT

les post-chèques et la carte-chèque offertes par les PTT aux détenteurs de comptes de chèques postaux ? A ne pas rater de bonnes affaires, explique une récente circulaire de propagande des PTT. Ainsi vous, Madame, vous pourrez « repartir tout de suite avec cette ravissante petite robe aperçue en vitrine ». Et vous, Monsieur, vous pourrez « emporter la chaînette en or destinée à votre épouse pour Noël ». Mis à part la déplaisante incitation à la surconsommation qui perce dans ces lignes, on remarquera que, acheteuses ou bénéficiaires, ce sont toujours les femmes qui sont associées au goût pour les dépenses superflues.

♀ LE VENT EN POUPE

La maison d'édition Zoé, dirigée par une femme, vole de succès en succès. Un de ses auteurs, Jean-Marc Lovay, s'est vu décerner le Prix Dentan, et sa directrice, Marlyse Pietri, a été nommée par le Conseil fédéral membre du conseil de Pro Helvetia.

♀ LE MONOPOLE DES SOUPES

Le machisme va parfois se nicher là où on ne l'attendait pas. Ainsi, la *Tribune de Genève* du 27 novembre nous apprend-elle que les cuisines scolaires de la ville, de tradition franc-maçonne, radicale et masculine, supportent mal les intrusions féminines, allant jusqu'à refuser, ici, les services d'une diététicienne qui aurait fait ombrage aux talents du « chef », là la nomination de commissaires femmes. « Pendant longtemps, la cuisine scolaire était l'occasion de se retrouver entre copains, voire de faire un gueuleton ensemble », explique l'article. Il faut croire que partager un gueuleton avec des femmes, c'est se priver de bien des sujets de conversation...

♀ « PARTI CHERCHE FEMME FORTE,

mais pas trop ». Tel était le titre ironique d'un récent article du « Monde », résumant les difficultés des femmes (majorité et opposition confondues) à se faire porter sur les listes électorales, en vue des élections françaises du mois de mars (cf. équilibre FS de décembre 1985). Le bilan des élues pour l'actuelle législature donne le frisson : 5,5 % de femmes chez les députés, 2,8 % chez les sénateurs, 4 % chez les maires...

Comment se fait-il que la France, où le statut de la femme est globalement meilleur qu'en Suisse, se fasse damer la pionne en politique par la lente Helvétie ?

♀ TROP PRESSEES

On se demande vraiment quelle mouche a piqué les Liechtensteinoises. L'année dernière, elles ont obtenu le droit de vote, et voilà qu'elles se ramènent, à peine un an après, avec un projet d'égalité des droits entre hommes et femmes ! Bien entendu, leur audace a été dûment sanctionnée par un sec refus du corps électoral. Faut pas pousser, quand même ! Ignorent-elles donc, ces naïves, qu'entre les droits civiques et l'égalité, il faut laisser passer 10 ans ?

♀ « FORMER EVE »

C'était un dépliant des plus anodins, émanant du secrétariat du 450e anniversaire de la Réformation à Genève. Son titre était, justement, « Réformer Genève ? ». Mais les hasards du pliage ont fait disparaître les deux premières lettres du premier mot, et les trois premières lettres du deuxième mot. Du coup, nous avons trouvé le programme fort séduisant... ou insidieusement dangereux, selon les points de vue !

ELLIPTIQUES

Deux petites nouvelles, parues respectivement dans le Carnet de novembre et dans celui de décembre, ont suscité la perplexité de quelques lectrices. Il faut croire que leur sens n'était pas clair. Donc, expliquons-nous !

« Cherchez l'erreur ! » (à propos d'une publicité des Assurances Fortuna, novembre 1985) : nous avons tout simplement transcrit au féminin un texte qui était rédigé au masculin ! Il s'agissait d'un jeune homme qui, à l'âge de 28 ans, etc. Nous voulions attirer l'attention sur l'in vraisemblance de cette présentation au féminin, vu que les assurances ne considèrent généralement pas les femmes (et surtout les femmes qui se marient) comme des partenaires potentiels. Pour l'in vraisemblance, c'est raté ! Mais en tout cas, pas de coup de griffe aux assurances — au contraire, nous voudrions simplement qu'elles nous aiment un petit peu plus...

Quant à la **différence entre une bonne et une très bonne secrétaire** (décembre 1985), voici la clé du mystère : une secrétaire qui dit à son patron « It is morning, Sir » a passé la nuit avec lui. C'est la meilleure garantie de ses qualités professionnelles, selon M. Martens.

**Délaï de rédaction
pour le prochain numéro :
mercredi 8 janvier 1986**

**L'équipe de rédaction
vous souhaite
une très heureuse année 1986**

mensuel femmes

suisses et le Mouvement féministe

fondé en 1912 par Emilie Gourd

Soutenu par l'Alliance de sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal : Case postale 323, 1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal : Martine Chaponnière

Rédactrice responsable : Silvia Lempen

Equipe de rédaction : Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Martine Chaponnière, Corinne Chaponnière, Simone Chappuis, Eliane Daumont, Odile Gordon-Lennox, Michèle Michellod

Correspondantes cantonales : Françoise Bruttin (VS), Cilette Cretton (VS), Béatrice Geinoz (FR), Micheline Huguélet (JU-BE), Anne-Lise Stauffer-Grobéty (NE)

Rédaction, services de presse : Silvia Lempen, (021) 29 51 21

Administration et abonnements : Edwige Tendon, (022) 42 03 15

CCP : 12-11 791

Publicité : s'adresser à l'administration, (022) 42 03 15

Impression : Etablissements Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

Maquettes : A. Stumpges

Editeur : Association « Femmes suisses et le mouvement féministe » fondée en 1912, Genève

Abonnements : 1 an : Suisse Fr. 38.—

Etranger : Fr. 44.—

renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Prix du numéro : Fr. 3.80

Copyright :

Femmes suisses ©, 1986